

PLAN

ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE

STRATÉGIQUE



SEPTEMBRE
2004
SEPTEMBER

STRATEGIC

WORLD ROAD ASSOCIATION

PLAN

SOMMAIRE

1. PRÉFACE	3
2. PRÉSENTATION DE L'AIPCR	5
2.1. L'AIPCR ET SES MEMBRES	5
2.2. COMMENT L'AIPCR EST DIRIGÉE ET GÉRÉE	7
2.3. ACTIVITÉS DE L'AIPCR.....	9
2.4. RÔLE DE L'AIPCR	10
3. VISION, MISSION ET VALEURS DE L'AIPCR	11
3.1. VISION.....	11
3.2. MISSION	11
3.3. VALEURS.....	11
4. OBJECTIFS EN MATIÈRE DE ROUTES ET DE TRANSPORT ROUTIER	12
4.1. INTRODUCTION.....	12
4.2. OBJECTIFS, ENJEUX, STRATÉGIES ET PRODUITS POUR LES THÈMES STRATÉGIQUES ET LES COMITÉS TECHNIQUES.....	13
4.2.1. <i>Thème stratégique 1 - Gouvernance et gestion des réseaux routiers</i>	13
4.2.2. <i>Thème stratégique 2 - Mobilité durable</i>	18
4.2.3. <i>Thème stratégique 3 - Sécurité routière et Exploitation</i>	24
4.2.4. <i>Thème stratégique 4 : Qualité des Infrastructures routières</i>	29
4.2.5. <i>Comité de la Terminologie et de l'aide à la traduction</i>	35
5. OBJECTIFS DE L'AIPCR EN MATIÈRE D'ORGANISATION	36
5.1. INTRODUCTION.....	36
5.2. RÔLES, RESPONSABILITÉS ET TERMES DE RÉFÉRENCE DES COMMISSIONS.....	37
5.2.1. <i>Commission du Plan stratégique</i>	37
5.2.2. <i>Commission des Finances</i>	38
5.2.3. <i>Commission Communication</i>	39
5.2.4. <i>Commission des Échanges technologiques et du Développement</i>	40
5.3. ENJEUX, STRATÉGIES ET RÉSULTATS POUR LES OBJECTIFS DE L'AIPCR EN MATIÈRE D'ORGANISATION	41
<i>Objectif A : Réseaux et des forums internationaux</i>	41
<i>Objectif B : Réseaux internationaux de contacts personnels</i>	41
<i>Objectif C : Transferts de technologie</i>	42
<i>Objectif D : Gestion des Congrès mondiaux</i>	45
<i>Objectif E : Publications</i>	46
<i>Objectif F : Augmentation des membres</i>	47
<i>Objectif G : Gestion de l'AIPCR</i>	48
<i>Objectif H : Coopération avec les organisations internationales et régionales</i>	49
<i>Objectif I : Gestion financière</i>	50
<i>Objectif J : Planification stratégique</i>	51
ANNEXES	52
1. GOUVERNEMENTS MEMBRES : 108 EN OCTOBRE 2004.....	52
2. COMITÉS NATIONAUX : 30 PAYS EN OCTOBRE 2004.....	53

1. PRÉFACE

L'Association mondiale de la Route, fondée en 1909, a toujours été à la pointe tout au long du XX^e siècle en tant que forum international en matière de routes et de transport routier. Par ses activités, l'AIPCR a joué un rôle important pour rassembler la communauté routière mondiale et l'aider à progresser, favorisant ainsi la croissance économique et le bien-être social.

Les administrations routières sont confrontées à des problèmes d'une complexité croissante dans un monde qui connaît des évolutions rapides. Pour répondre aux enjeux du moment, l'AIPCR a adopté son premier Plan stratégique à l'occasion du congrès mondial de la route à Montréal en 1995, pour servir de ligne de conduite à l'Association. Le congrès mondial de Kuala Lumpur en 1999 fut le premier à être organisé dans le cadre du plan stratégique. La tenue de séances transversales ayant pour objectif de traiter de sujets d'actualité avec une approche interdisciplinaire s'est révélée efficace. Sur la base des résultats de ce congrès et de l'analyse de l'enquête sur les thèmes d'actualité auprès des Premiers Délégués de l'AIPCR, la Commission du plan stratégique a révisé le plan stratégique pour la période 2000-2003 au terme d'un large échange de vues.

Le Plan stratégique 2000-2003 a considéré les comités techniques de l'AIPCR comme le mécanisme clé pour réaliser son programme technique. Afin de faciliter la planification, l'orientation, le suivi et la coordination du programme de travail, les comités techniques ont été regroupés en cinq thèmes stratégiques, coordonnés chacun par un membre du Comité exécutif de l'AIPCR. Cela a bien fonctionné et sera poursuivi avec quelques modifications et améliorations en 2004-2007 à travers une définition plus claire des rôles, des termes de référence des Comités techniques.

Un large processus de consultation entre les coordinateurs de thème stratégique, les présidents des comités techniques et les premiers délégués a eu lieu tout au long des années 2002 et 2003. Le congrès mondial de la route de 2003 à Durban a été de nouveau organisé dans le cadre du plan stratégique. Les séances d'orientation stratégique ont abordé les enjeux émergents de façon interdisciplinaire.

Les résultats du processus de consultation et du congrès de Durban ont permis aux membres de la commission du plan stratégique de préparer un nouveau plan stratégique pour 2004-2007.

Au terme de cette démarche, le programme de travail des comités techniques pour les années 2004-2007 est regroupé en quatre thèmes stratégiques qui mettent l'accent sur la gouvernance et la gestion, les résultats (mobilité durable), l'exploitation (en intégrant et soulignant la sécurité) et les données (infrastructures).

L'AIPCR a constitué une nouvelle commission sur les Échanges technologiques et le développement avec une attention particulière aux enjeux des pays en développement et les pays en transition. Il est demandé à tous les Comités techniques d'y contribuer dans leur programme de travail.

Cette nouvelle commission complètera celles du Plan stratégique, des Finances et de la Communication. En outre, pour la première fois, un ensemble de règles fixe pour chacune d'elles leur rôle, leurs responsabilités et leurs termes de référence. Ceux-ci se retrouvent dans le plan stratégique au niveau des objectifs organisationnels.

.../...

.../...

Avec ce Plan, l'AIPCR s'efforce d'orienter ses activités, tout en maintenant la coopération internationale et le transfert de technologie comme éléments clés, afin de répondre aux besoins sans cesse plus nombreux et variés de ses membres. Je suis sûr que, par la mise en œuvre du Plan stratégique et l'assurance d'un suivi pour les quatre prochaines années jusqu'au prochain congrès mondial de la route en 2007 à Paris, l'AIPCR sera à même de poursuivre son développement sur la base de l'héritage de dix décennies de progrès et d'innovation et continuera à enrichir ses activités au cours de ce nouveau siècle. L'AIPCR parviendra ainsi à relever avec succès les défis à venir.

Je remercie particulièrement tous ceux qui ont bien voulu faire part de leur point de vue, les membres de la Commission du Plan stratégique, le Secrétariat général ainsi que le Conseil et le Comité exécutif.

Octobre 2004

Olivier MICHAUD

**Président de l'AIPCR
(2001-2004)**

2. PRÉSENTATION DE L'AIPCR

2.1. L'AIPCR ET SES MEMBRES

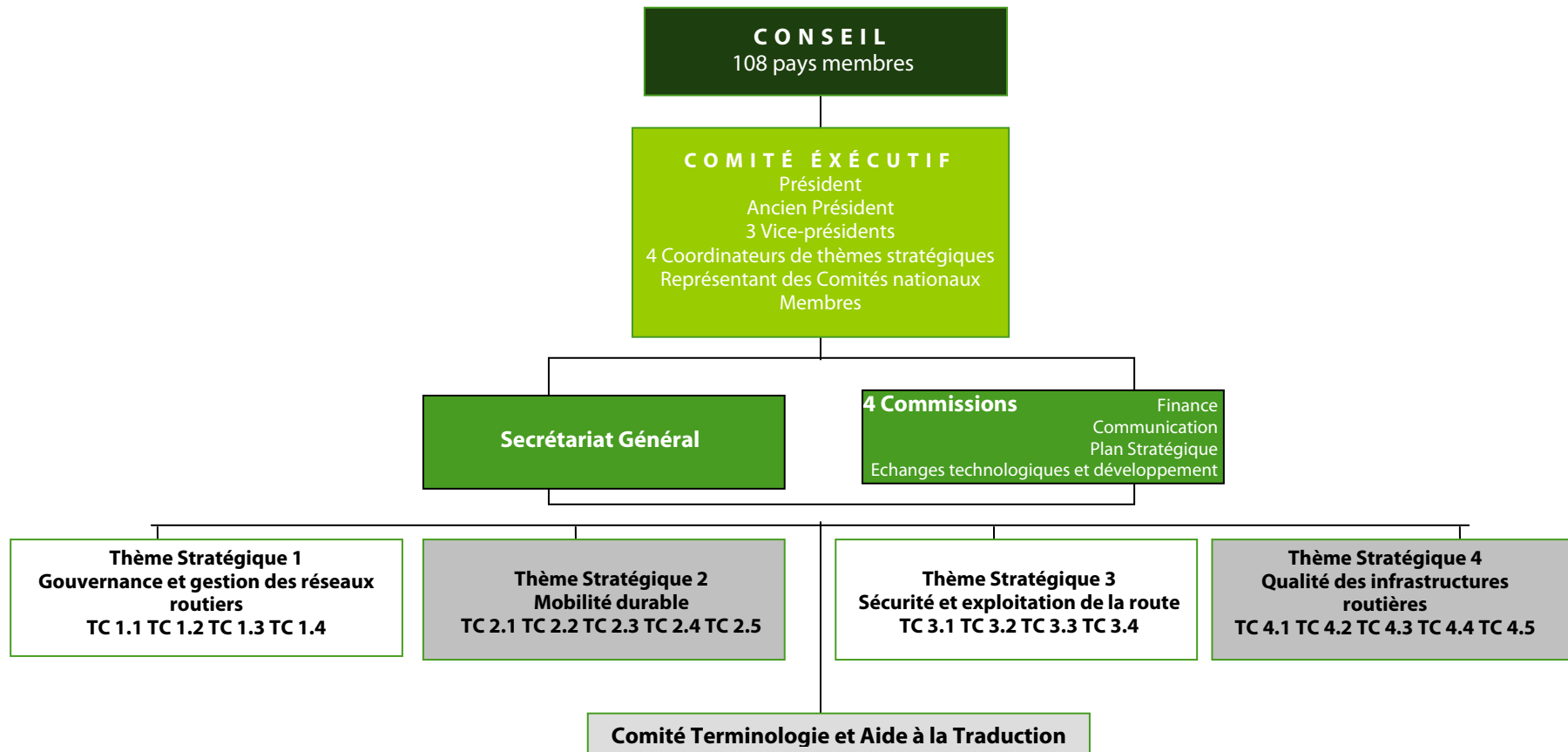
2.1.1. L'Association mondiale de la Route (AIPCR) a été fondée en 1909 avec le statut d'association à but non lucratif. Elle a pour objectifs généraux de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la route et du transport routier.

2.1.2. L'AIPCR reconnaît les catégories suivantes de membres :

- Gouvernements nationaux : ils sont représentés par des Premiers Délégués ;
- autorités régionales (représentants du premier échelon administratif, en dessous du gouvernement national) ;
- membres collectifs (associations, organisations internationales, sociétés et instituts de recherche) ;
- membres personnels ;
- membres d'honneur.

2.1.3. En octobre 2004, l'AIPCR compte 109 gouvernements membres nationaux dans le monde entier. Les deux tiers sont des pays en développement (PED) et des pays en transition (PET). Il y a plus de 2 000 autres membres dont environ la moitié sont des membres individuels.

S T R U C T U R E D E L ' A I P C R



2.2. COMMENT L'AIPCR EST DIRIGEE ET GEREE

- 2.2.1. **Le Conseil de l'Association** a l'ultime responsabilité de la direction de l'AIPCR. Il est composé de délégations des pays membres, chacune dirigée par un Premier Délégué. Le Conseil élit le bureau, le Secrétaire général et les membres du Comité exécutif. Le Conseil se réunit une fois par an.
- 2.2.2. **Le Comité exécutif** est responsable de la supervision de la gestion de l'Association en conformité avec les politiques approuvées par le Conseil. Il est aidé dans cette tâche par des commissions (des Finances, de la Communication, du Plan stratégique, des Echanges technologiques et du développement) et le Secrétariat général.
- 2.2.3. **Le Secrétariat général** de l'AIPCR est composé de personnes mises à disposition par différents pays et de personnel salarié. Il est situé à Paris. Il fournit des prestations de secrétariat au Conseil, au Comité exécutif et aux commissions, et apporte son soutien aux Comités techniques. Le Secrétariat général est responsable du site Internet de l'AIPCR, il gère également l'édition de la Revue *Routes/Roads* et des diverses publications de l'AIPCR. Il apporte son concours dans la planification et la préparation des congrès mondiaux de la route et des congrès internationaux de la viabilité hivernale.
- 2.2.4. **Il existe, en 2004**, des comités nationaux de l'AIPCR dans 31 pays. Les comités nationaux contribuent à la diffusion des produits de l'AIPCR, organisent les activités locales, comme les réunions ou les conférences, gèrent l'adhésion des membres et assument des fonctions administratives au sein de leur propre pays.
- 2.2.5. **Le travail technique** de l'AIPCR a été organisé en quatre thèmes stratégiques. Sous ces thèmes stratégiques travaillent 18 Comités techniques sur différents sujets portant sur la route et le transport routier, comme indiqué dans le tableau ci-après.

De plus, un comité de la Terminologie et d'aide à la traduction travaille directement sous l'égide de la commission de la Communication.

Thèmes stratégiques et Comités techniques 2004-2007

Thème stratégique 1 : Gouvernance et gestion des réseaux routiers

- 1.1 Aspects économiques des réseaux routiers
- 1.2 Financement des investissements dans les réseaux routiers
- 1.3 Performance des administrations routières
- 1.4 Gestion de l'exploitation des réseaux

Thème stratégique 2 : Mobilité durable

- 2.1 Développement durable et transport routier
- 2.2 Routes interurbaines et transport interurbain intégré
- 2.3 Ville et transport urbain intégré
- 2.4 Transport de marchandises et intermodalité
- 2.5 Routes rurales et accessibilité

Thème stratégique 3 : Sécurité routière et exploitation

- 3.1 Sécurité routière
- 3.2 Gestion des risques liés aux routes
- 3.3 Exploitation des tunnels routiers
- 3.4 Viabilité hivernale

Thème stratégique 4 : Qualité des infrastructures routières

- 4.1 Gestion du patrimoine routier
- 4.2 Interaction route/véhicule
- 4.3 Chaussées routières
- 4.4 Ponts routiers et ouvrages associés
- 4.5 Terrassements, drainage et couche de Forme

2.3. ACTIVITÉS DE L'AIPCR

C a d r e d e s a c t i v i t é s d e l ' A I P C R

Domaine d'activités de l'AIPCR	→	Service de routes et transport routier
Objectif de l'AIPCR	→	Un meilleur service de routes et de transport routier
Outil de cet objectif	→	Plan stratégique de l'AIPCR
Plan stratégique	→	Mise en oeuvre d'une méthode de travail et d'une structure appropriée
Produits	→	Publications, cédéroms, Séminaires, Congrès, etc.
Résultats	→	Services améliorés de routes et de transport routier dans les pays membres

2.3.1. L'activité la plus importante de l'AIPCR est la gestion des comités techniques, qui entreprennent des études et préparent des rapports et des communications sur des sujets liés aux enjeux de la route et du transport. Les comités techniques organisent en outre des séminaires pour promouvoir le but principal de l'AIPCR, à savoir le transfert de technologie entre les pays membres.

2.3.2. L'AIPCR organise un congrès mondial de la Route tous les quatre ans. Le dernier s'est tenu à Durban (Afrique du Sud) en 2003 et le prochain aura lieu à Paris (France) en 2007. L'AIPCR organise également un congrès international de la viabilité hivernale tous les quatre ans dans l'intervalle entre les Congrès mondiaux. Le prochain congrès international de la viabilité hivernale aura lieu à Turin Sestrières (Italie) en mars 2006.

2.3.3. L'AIPCR édite un grand nombre de publications et de cédéroms ainsi qu'une revue trimestrielle *Routes/Roads*, des rapports de Comités techniques, les actes des Congrès et des dictionnaires de termes techniques.

2.3.4. L'AIPCR entreprend également des projets spéciaux, comme la création de Centres de Transfert de Technologie dans des pays en développement et des pays en transition.

2.4. RÔLE DE L'AIPCR

- 2.4.1. **Le système routier** joue un rôle vital dans les résultats des économies modernes, ainsi que dans le fonctionnement de la société : il permet également d'obtenir une occupation efficace des sols et d'optimiser le développement régional.
- 2.4.2. **L'AIPCR occupe** une position unique en tant que forum international des échanges d'information : elle est en mesure de traiter toute la gamme des problèmes de transport routier et d'infrastructures routières. Les participants aux activités de l'AIPCR ont découvert qu'ils avaient beaucoup à apprendre les uns des autres. Ils peuvent mettre au point des politiques et des méthodes techniques plus efficaces en tenant compte des réussites et des échecs constatés par ailleurs.
- 2.4.3. **Les résultats** des activités de l'AIPCR se traduiront par des administrations routières plus efficaces, une meilleure contribution du transport routier à la vie économique dans un système intégré de transport, des moyens de transport plus sûrs, et enfin des relations plus harmonieuses entre le transport routier, les usagers des transports, l'environnement et la société.

3. VISION, MISSION ET VALEURS DE L'AIPCR

3.1. VISION

L'AIPCR sera la première source du monde pour l'échange des connaissances sur la route, le transport routier et leurs pratiques dans le contexte d'un transport durable et intégré.

3.2. MISSION

L'AIPCR existe pour servir tous ses membres en fournissant :

- un forum international de pointe pour l'analyse et la discussion de toute la gamme des questions relatives à la route et au transport routier,
- l'identification, le développement et la diffusion des meilleures pratiques ainsi que l'offre du meilleur accès aux informations internationales,
- une totale prise en compte, dans le cadre de ses activités, des besoins des pays en développement et en transition,
- le développement et la promotion d'outils efficaces d'aide à la décision en matière de routes et de transport routier.

3.3. VALEURS

Les valeurs que l'AIPCR reconnaît sont :

- la qualité universelle du service fourni à ses membres,
- l'ouverture d'esprit, l'objectivité et l'impartialité,
- la promotion de solutions durables et économiquement viables,
- la reconnaissance du transport routier dans le contexte d'un transport intégré et de l'aménagement du territoire,
- les besoins des clients,
- la diversité internationale des besoins en matière de transport routier.

4. OBJECTIFS EN MATIÈRE DE ROUTES ET DE TRANSPORT ROUTIER

4.1 INTRODUCTION

- 4.1.1. **L'une des grandes missions** du Conseil et du Comité exécutif est d'identifier les nouveaux enjeux que traitera l'AIPCR à partir des propositions faites par le Conseil, le Comité exécutif, les comités techniques ou les membres. Pour traiter ces enjeux, l'AIPCR a défini des stratégies à suivre et des produits à réaliser. Les enjeux, les stratégies et les produits sont présentés dans les tableaux du chapitre 4.2 ci-après.
- 4.1.2. **Un coordinateur**, membre du Comité exécutif, est affecté à chacun des quatre thèmes stratégiques. Chaque coordinateur supervise les travaux des Comités techniques dont les enjeux sont le plus étroitement associés au thème stratégique dont il a la responsabilité.
- 4.1.3. **La mission du coordinateur**, au nom du Comité exécutif, est d'assurer la coordination et de veiller à ce que toutes les activités de chaque Comité technique soient mises en œuvre conformément aux stratégies approuvées du plan stratégique.
- 4.1.4. **Il est demandé** à tous les comités techniques, lorsqu'ils élaborent leur programme de travail dans le cadre des enjeux définis par leurs termes de référence (chapitre 4.2), de retenir des stratégies et des produits spécifiques aux pays en développement et en transition, conformément aux indications de la commission des Échanges technologiques et du développement.

4.2 OBJECTIFS, ENJEUX, STRATÉGIES ET PRODUITS POUR LES THÈMES STRATÉGIQUES ET LES COMITÉS TECHNIQUES

4.2.1. Thème stratégique 1 - Gouvernance et gestion des réseaux routiers

Objectif

Améliorer la gouvernance et la gestion des réseaux routiers en s'inspirant des meilleures pratiques en vigueur à l'échelle internationale.

Présentation d'ensemble

Les routes sont un élément essentiel de promotion du développement socio-économique. Elles jouent un rôle fondamental de lien entre tous les modes de transport. Les administrations routières se sont occupées à l'origine des questions de développement et d'entretien routier. Cependant, ces dernières années, l'administration routière s'est trouvée confrontée à de nouveaux défis lui imposant de fournir des services répondant aux besoins divers et variés des usagers et des riverains de la route, tout en tenant compte de contraintes financières et de préoccupations croissantes en matière de protection de l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, les comités techniques du thème stratégique 1 étudieront :

- l'économie du système routier dans le cadre d'un système de transport intégré, les effets de la tarification routière sur la socio-économie, et le cadre d'évaluation des projets ;
- les dispositions pour une gestion efficace, à la fois dans les pays développés et en développement, qui supportent le développement durable, telles que les stratégies de financement, la gestion des coûts pour les investissements à long terme et le rôle joué par les administrations routières dans le partenariat public - privé ;
- les mesures utilisées par les administrations routières pour parvenir à une gestion plus efficace, en étudiant la gouvernance et la structure des administrations routières, le développement des ressources humaines et le développement et l'emploi d'indicateurs de performance ;
- les nouvelles idées pour l'exploitation des réseaux, avec un accent sur la fourniture de services aux clients d'un point de vue de gestion globale du réseau ; la gestion des informations et l'intérêt public ainsi que l'usage approprié des STI dans un système de transport intégré.

Toutes ces questions seront traitées en tenant compte des études et des résultats obtenus par d'autres organisations internationales comme le centre commun de recherche en transport OCDE/CEMT, la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et les agences multilatérales.

Comités techniques

- CT1.1 Aspects économiques des réseaux routiers
- CT1.2 Financement des investissements dans les réseaux routiers
- CT1.3 Performance des administrations routières
- CT1.4 Gestion de l'exploitation des réseaux

CT1.1 - Aspects économiques des réseaux routiers

Enjeu 1.1.1 Économie du système routier dans le cadre d'un système de transport intégré	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les méthodes d'évaluation économique des projets routiers dans le cadre d'un système de transport intégré, y compris l'amélioration des connexions modales ➤ Identifier et étudier les méthodes communes d'évaluation économique qui peuvent être appliquées à tous les modes de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolidation des méthodes d'évaluation économique des projets routiers dans le cadre d'un système de transport intégré ➤ Consolidation des méthodes communes d'évaluation économique qui peuvent être appliquées à tous les modes de transport
Enjeu 1.1.2 Effets de la tarification routière sur la socio-économie	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les objectifs et les méthodes tarifaires en matière d'introduction de la tarification routière ➤ Étudier les méthodes d'évaluation quantitative des effets de la tarification routière (diminution de la congestion, réduction des émissions de CO₂ et d'autres polluants) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolidation des connaissances sur les mesures de tarification routière sur une base subjective et les méthodes tarifaires correspondantes ➤ Directives pour les méthodes d'évaluation quantitative des effets de la tarification routière
Enjeu 1.1.3 Cadre d'évaluation des projets routiers	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir des méthodes de quantification des coûts sociaux et des coûts externes dans le cadre de l'évaluation des projets ➤ Identifier les meilleures pratiques pour des méthodes d'évaluation des projets routiers : <ul style="list-style-type: none"> - qui couvrent les différents aspects du processus d'un projet, - qui envisagent pleinement la diversité des avantages de la route et tiennent compte des caractéristiques régionales et des besoins de développement social 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Méthodes d'évaluation des projets routiers qui envisagent pleinement la diversité des avantages de la route et tiennent compte des caractéristiques régionales et des besoins de développement social

CT1.2 - Financement des investissements dans les réseaux routiers

Enjeu 1.2.1 Étude des stratégies de financement	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les évolutions des diverses stratégies de financement (solutions innovantes, difficultés rencontrées, efficacité, fonds affectés, etc.) ➤ Étudier les formes de redevances d'usage (péages routiers compris) et la manière de les utiliser comme source de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolidation du financement par l'affectation de fonds spécifiques et autres stratégies prenant en compte les bénéfices et les charges ➤ Meilleures pratiques pour les redevances d'usage comme source de financement
Enjeu 1.2.2 Gestion des coûts des investissements à long terme	
<i>Stratégies</i>	<i>Stratégies</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les méthodes applicables au niveau d'un projet pour estimer les coûts relatifs aux investissements routiers à long terme, y compris les méthodes de gestion des coûts ➤ Rechercher les méthodes de gestion des coûts permettant une évaluation convenable du patrimoine routier ➤ Rechercher les stratégies d'affectation efficace des fonds pour les nouveaux projets de développement et d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Meilleures pratiques en matière de gestion des coûts des investissements à long terme dans les infrastructures routières ➤ Meilleures pratiques
Enjeu 1.2.3. Partenariats public/privé pour les routes et l'administration du transport routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etudier comment protéger le rôle de surveillance qui revient au secteur public et de l'expertise nécessaire aux administrations routières pour la gestion des marchés en partenariat public/privé ➤ Rechercher un usage efficace des PPP en tant que mesure d'obtention de fonds ➤ Analyser les expériences tirées d'anciens PPP : <ul style="list-style-type: none"> - échecs, - meilleures pratiques, ➤ Tendances pour l'avenir 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolidation des meilleures pratiques en matière de partenariats public/privé au niveau de l'administration des routes et du transport routier.

CT1.3 - Performance des Administrations routières

Enjeu 1.3.1 Gouvernance et structure des administrations routières	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les évolutions des modes d'organisation des administrations routières et de leurs ressources ➤ Identifier, pour différents niveaux et entités des administrations routières, les meilleures pratiques pour répondre aux besoins des usagers de la route et des autres parties prenantes, conformément au niveau de développement socio-économique ➤ Rechercher des politiques pour éliminer la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations en fonction du niveau de développement des réseaux routiers ➤ Meilleures pratiques pour répondre aux besoins des usagers de la route et des autres parties prenantes ➤ Recommandations
Enjeu 1.3.2 Développement des compétences en ressources humaines	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer les compétences nécessaires pour faire face aux défis futurs, identifier ce qui pourrait être modifié et/ou introduit dans les programmes de formation. ➤ Identifier les nouvelles conceptions et les méthodes innovantes introduites dans le domaine de l'éducation et de la formation en matière de route et de transport routier (dans les contextes différents des pays développés et des pays en développement) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations ➤ Meilleures pratiques
Enjeu 1.3.3 Application d'indicateurs de performance du système routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser les indicateurs de performance en usage au sein des administrations routières et étudier la manière dont ils sont obtenus et utilisés ➤ Étudier l'évaluation des politiques fondées sur les indicateurs de performance selon le développement socio-économique du pays <ul style="list-style-type: none"> - comment les indicateurs correspondent aux besoins quotidiens - moyens de gestion des données - évaluer le taux de réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Meilleures pratiques pour améliorer la transparence et l'efficacité de l'administration par l'application d'indicateurs de performance ➤ Meilleures pratiques d'évaluation des politiques et application des résultats pour une intégration dans les nouveaux projets

CT1.4 - Gestion de l'exploitation des réseaux

Enjeu 1.4.1 Nouvelles idées pour l'exploitation des réseaux	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recueillir les nouvelles idées de méthodes pour l'exploitation des réseaux <ul style="list-style-type: none"> - détermination de normes de service, - acteurs chargés de la mise en œuvre, - coordination avec les parties prenantes ➤ Identifier des stratégies pour fixer des objectifs de développement des réseaux routiers en fonction du stade de développement du réseau et de l'évolution de la dynamique sociale ➤ Étudier la contribution de la gestion de la demande de trafic à l'exploitation des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolidation de nouvelles idées pour l'exploitation des réseaux ➤ Meilleure compréhension de la fixation d'objectifs de développement des réseaux routiers en fonction du stade de développement du réseau et de l'évolution de la dynamique sociale ➤ Meilleures pratiques de la gestion de la demande de trafic et sa contribution à l'exploitation des réseaux
Enjeu 1.4.2 Gestion de l'information et de l'intérêt public	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les mesures d'évaluation des besoins des usagers (moment, lieu, nature) pour fournir des services ➤ Identifier et analyser les méthodes de recueil d'informations et de partage des coûts entre les différents exploitants de transport ➤ Étudier les droits de propriété des informations partagées du point de l'intérêt public 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Meilleures pratiques ➤ Conditions requises pour le recueil des informations, meilleures pratiques de partage des coûts et d'architecture d'informations intégrée, et voies pour des normes STI d'interopérabilité ➤ Recommandations aux administrations routières
Enjeu 1.4.3 Utilisation adéquate des STI pour un système intégré de transport	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les méthodes et procédures d'évaluation de l'intérêt et de la pertinence des choix de services STI au stade du projet ➤ Étudier les méthodes d'évaluation économique et les indicateurs de performance pour les services STI à mi-parcours d'un projet et à posteriori ➤ Identifier et analyser les stratégies STI de gestion des réseaux routiers pour un système intégré de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations pour la sélection des méthodes d'étude ➤ Meilleures pratiques pour les stratégies STI de gestion des réseaux routiers adaptées aux systèmes intégrés de transport

Thème stratégique 2 - Mobilité durable

Objectif

Encourager l'élaboration de politiques de transport routier qui induisent des résultats bénéfiques pour la collectivité en matière de mobilité durable et sûre en termes économiques, environnementaux et sociaux, et qui tiennent pleinement compte du besoin d'intégration aux autres modes de transport.

Présentation d'ensemble

Le thème stratégique regroupe les questions de durabilité et d'intégration des différents modes de transport pour les routes rurales et urbaines dans les pays développés, en développement et en transition. Une attention particulière est portée aux situations extrêmes des mégapoles et des communautés rurales isolées.

Trouver l'équilibre entre les demandes de gestion environnementale et les pressions pour le développement, dans le but d'obtenir des bénéfices durables pour la collectivité, en tenant compte des besoins de mobilité des personnes et des impératifs économiques pour un transport efficace et efficient des marchandises, est un sujet de préoccupation croissant.

Les travaux seront menés en [coopération avec des institutions internationales de financement](#), l'OCDE et des groupes de pays et d'organisations traitant du développement durable dans le domaine du transport.

Comités techniques

- CT 2.1 Développement durable et transport routier
- CT 2.2 Routes interurbaines et transport interurbain intégré
- CT 2.3 Ville et transport urbain intégré
- CT 2.4 Transport de marchandises et inter modalité
- CT 2.5 Besoins en matière de mobilité rurale

CT 2.1 – Développement durable et transport routier

Enjeu 2.1.1 Application concrète au transport routier de politiques telles que celles préconisées dans le protocole de Kyoto et lors de la Conférence de Rio	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier l'application des concepts de développement durable aux politiques de transport au sein de différents pays 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recensement des politiques actuelles
Enjeu 2.1.2 Niveaux de financement assurant la réduction des effets sur l'environnement	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier des exemples de différents niveaux de financement affectés à la réduction des effets dans divers pays ➤ Considérer les impacts des exigences des systèmes de gestion de la qualité environnementale sur le niveau de réduction des effets et le financement des projets 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport identifiant les types de réduction retenus et les coûts comparés au financement global du projet ➤ Rapport établi au moyen d'études de cas dans différents pays sur l'impact, illustrant les conséquences de la réduction et du financement
Enjeu 2.1.3 Réduction des impacts du transport routier sur l'environnement	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier la situation présente, ce qui est en cours de réalisation, ce qu'il faut attendre en matière de gestion de la qualité de l'air dans le domaine du transport routier <p><i>(note: les questions de bruit sont traitées par le TS4)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier l'état des connaissances en matière d'effets sur le sol et l'eau souterraine de la pollution due aux transports routiers et la manière dont cela est pris en compte dans les politiques et systèmes de gestion des réseaux routiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseils sur les changements de politiques de qualité de l'air et les solutions adoptées par les administrations routières ➤ Recensement des politiques existantes en matière de pollution des sols et des eaux souterraines et identification des solutions retenues par les différentes administrations routières

CT 2.2 – Routes interurbaines et transport interurbain intégré

Enjeu 2.2.1 Un transport routier durable en tant que facteur du développement économique et social	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher comment les routes interurbaines du XXI^{ème} siècle devraient être conçues pour mieux parvenir à une mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide sur les aspects de conception à considérer par les administrations routières
Enjeu 2.2.2 Interaction entre le développement des routes et du transport intégré, et la planification de l'occupation des sols au niveau régional	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Considérer les récents changements dans les routes et le transport intégré induits par la planification de l'occupation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les changements apparus et sur la façon dont ils peuvent guider l'évolution du transport routier vers un système intégré
Enjeu 2.2.3 Intégration et interopérabilité des différents modes de transport dans le réseau interurbain, pour soutenir la mobilité durable	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les questions clés pour parvenir à l'intégration et produire une mobilité durable en combinant les points de vue des exploitants, des gouvernements et des clients ➤ Évaluer le succès des nœuds intermodaux pour une meilleure intégration des routes dans le système de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une explication des questions clés et de la manière dont elles sont traitées par différents pays ➤ Une série d'études de cas en guise d'illustration des résultats de ces évaluations

CT 2.3 – Ville et transport urbain intégré

Enjeu 2.3.1 Congestion urbaine	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier comment l'urbanisation et la croissance de la ville modifient le rôle de la route urbaine dans l'offre de transport intégré ➤ Dans les zones urbaines congestionnées, considérer comment l'utilisation de l'espace de la voirie pourrait être partagée en tenant compte des besoins de tous les usagers, en particulier les piétons et les cyclistes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les aspects clés, prenant en compte les travaux de l'OCDE dans ce domaine ➤ Un ensemble d'études de cas et de recommandations
Enjeu 2.3.2 Mégalopoles et systèmes de transport	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer les aspects de durabilité et de mobilité qui sont absents des situations urbaines usuelle en s'accordant sur la définition d'une mégapole et en comparant ensuite les exemples de grandes villes de pays à différents stades de développement ➤ Considérer les mesures à prendre à l'égard du développement routier dans les grandes zones urbaines pour minimiser les effets défavorables de la future croissance ➤ Étudier les questions clés du transport routier liées à la transition entre les mégapoles et leurs abords 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport mettant en lumière les aspects spécifiques à ces types de villes ➤ Rapport sur la manière dont la future croissance en mobilité pourra être réalisée dans les grandes zones urbaines ➤ Rapport sur les questions à traiter en matière de transport routier pour assurer un système de transport efficace d'accès aux grandes villes
Enjeu 2.3.3 Mobilité non motorisée	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser les questions économiques et de sécurité pour répondre aux besoins des usagers non motorisés en ville ➤ Envisager comment la conception des routes urbaines doit refléter les cas où les modes non motorisés dominent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur des études de cas et conseils sur les bonnes pratiques en matière de sécurité et d'économie ➤ Conseils actualisés à l'usage des exploitants et des concepteurs

CT 2.4 – Transport de marchandises et intermodalité

Enjeu 2.4.1 La réponse des administrations routières à l'évolution dans le temps de la logistique du fret et à l'accroissement du transport routier de marchandises national et international	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier comment les pays, à divers stades de développement, ont fait face à l'accroissement du trafic de marchandises ➤ Considérer des exemples montrant comment la logistique a changé et évolué, et quels sont les aspects clés pour l'avenir dans des pays à des stades différents de développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseils sur les facteurs clés à prendre en compte en utilisant des exemples pour illustrer diverses approches ➤ Conseils utilisant des exemples mettant en lumière les aspects clés dans la manière dont les administrations routières ont fait face à l'évolution de la logistique du fret
Enjeu 2.4.2 Comment faire face à l'accroissement des mouvements de marchandises : réseaux routiers actuels ou augmentation de la capacité de l'infrastructure	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les solutions envisagées en tant que variantes au transport de marchandises par la route ➤ Analyser comment les terminaux intermodaux ont facilité l'amélioration de la capacité de transport de marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la gamme des variantes, les opportunités d'intégration entre les modes ➤ Rapport sur les aspects clés d'importance pour des mouvements intermodaux efficaces de marchandises
Enjeu 2.4.3 Réduction des impacts négatifs de l'accroissement du transport de marchandises	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les innovations actuelles et futures en matière de véhicules de transport de marchandises d'ici 20 à 30 ans et leurs impacts potentiels ➤ Étudier les effets sociaux et environnementaux dans les cas où une évolution de la répartition modale et une meilleure intégration des modes pour les mouvements de marchandises ont été appliquées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur aspects clés ➤ Conseils à partir d'exemples de changement de répartition modale dans le transport de marchandises mettant en évidence les bénéfices apportés aux administrations routières

CT 2.5 – Routes rurales et accessibilité

Enjeu 2.5.1 Les routes rurales à faible trafic ont des problèmes spécifiques qui affectent leur contribution à la mobilité dans les zones rurales	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier la manière dont les fonctions sociales et économiques sont estimées et quels indicateurs sont utilisés pour évaluer les besoins en transport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les méthodologies et indicateurs actuels
Enjeu 2.5.2 La conception et la gestion des routes rurales à faible trafic doivent refléter les besoins locaux spécifiques pour assurer que l'offre de mobilité est adéquate et atteint son but	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer les conditions requises pour la conception des routes rurales, étudier les questions telles que la sécurité et les modes non motorisés en recensant les spécificités et en développant de nouvelles idées ➤ Étudier comment la gestion à long terme des routes rurales devrait être envisagée pour sauvegarder l'accessibilité, en tenant compte des plans de financement et d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide en matière de conception pour produire des solutions financièrement avantageuses et qui répondent aux besoins ➤ Guide pour les plans de gestion à long terme, utilisant des exemples de pays à divers stades de développement
Enjeu 2.5.3 Réduction des difficultés en matière de financement ou de réalisation de projets de transport dans les zones rurales, en particulier dans les pays en développement ou en transition	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les questions clés affectant le financement des projets de transport dans les zones rurales et éloignées, à la fois par les ressources internes et les agences externes de financement ➤ Étudier les compétences spécifiques nécessaires à la mise en œuvre des solutions de transport en zones rurales ➤ Étudier les questions plus larges de gouvernance liées à l'offre et à l'entretien des transports dans les zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les questions clés touchant à l'affectation de financement pour tous les aspects des projets de transport rural ➤ Développer des directives sur les compétences appropriées en matière de gestion de projet, utilisant les ressources locales lorsque cela est possible ➤ Conseils pour une gouvernance efficace, y compris les mesures pour identifier l'usage approprié des ressources

4.2.3. Thème stratégique 3 - Sécurité routière et exploitation

Objectif

Améliorer l'efficacité et la sécurité de l'utilisation du système routier, pour les déplacements des personnes et des marchandises, tout en gérant de manière efficace les risques associés aux activités de transport routier et l'environnement naturel.

Présentation d'ensemble

Pour tous les domaines du thème stratégique 3, l'accent est mis sur l'amélioration des évaluations, des processus, de la conception et des procédures se rapportant aux questions de sécurité, en s'attachant en particulier aux systèmes d'information et de partage de l'information.

Le thème stratégique 3 est organisé autour de quatre grands domaines : la **sécurité routière**, la **gestion des risques liés aux routes**, l'**exploitation des tunnels routiers** et la **viabilité hivernale**. Le comité de la Sécurité routière s'occupera principalement des processus, de la conception et des améliorations technologiques. Le comité de la Gestion des risques liés aux routes se concentrera sur la gestion intégrée des risques avec une recherche approfondie sur les méthodologies d'évaluation des risques et les processus de prise de décision. Le comité de l'Exploitation des tunnels traitera des équipements de sécurité, de la formation, des actions d'entretien et du comportement des usagers dans les tunnels. Enfin, le comité de la Viabilité hivernale s'occupera de l'usage des observations météorologiques routières, de la recherche et de la promotion des pratiques de viabilité hivernale.

Les travaux sont menés en coopération avec l'**Organisation mondiale de la santé**, la Commission européenne, des institutions internationales de financement, le centre de recherche commun en transport de la CEMT/OCDE, l'Association internationale des travaux en souterrain, et différentes autres organisations internationales traitant de la sécurité routière et des autres domaines de ce thème stratégique.

Comités techniques

- CT 3.1 Sécurité routière
- CT 3.2 Gestion des risques liés aux routes
- CT 3.3 Exploitation des tunnels
- CT 3.4 Viabilité hivernale

CT 3.1 - Sécurité routière

Enjeu 3.1.1 Rendre rentables les investissements en matière de sécurité	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comparer les méthodes de diagnostic de la nature des problèmes de sécurité et choisir les contre-mesures ➤ Analyser les méthodologies utilisées pour la hiérarchisation des sites et les projets d'amélioration ➤ Évaluer les méthodes d'amélioration de la sécurité mises en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des méthodes et recommandations ➤ Présentation des méthodes et recommandations ➤ Présentation des méthodes et recommandations
Enjeu 3.1.2 Améliorer les concepts de dimensionnement des routes en lien avec la sécurité routière	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les améliorations aux règles de conception géométrique des routes ➤ Identifier les améliorations apportées à la sécurité dans le cadre plus large du système routier ➤ Recenser les pratiques en matière d'enquêtes de sécurité routière sur les routes existantes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour du Manuel AIPCR de Sécurité routière ➤ Présentation des applications réussies et recommandations de mise en œuvre ➤ État de l'art (audits de sécurité routière, examens de sécurité, etc.) et recommandations pour l'amélioration des méthodologies et de leur mise en œuvre
Enjeu 3.1.3 Tirer parti des technologies en matière de véhicules et d'infrastructures intelligents pour améliorer la sécurité routière	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les concepts et évaluer leur pertinence ➤ Analyser la situation actuelle et les projets de mise en œuvre des systèmes intelligents sur les routes et dans les véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives pour recommander des concepts et des contre-mesures ➤ Analyse de la rentabilité et recommandations de mise en œuvre
Enjeu 3.1.4 Tenir compte du comportement humain	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer la situation actuelle des études dans le monde sur les facteurs humains et l'analyse du comportement des usagers ➤ Rechercher les relations à établir avec la conception et l'exploitation de la route 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des lacunes et des besoins en recherche ➤ Directives de conception et d'exploitation

CT 3.2 - Gestion des risques liés aux routes

Enjeu 3.2.1 Introduire les techniques de gestion des risques dans le secteur routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recueillir et analyser les informations sur la gestion intégrée des risques d'un point de vue d'organisation stratégique ➤ Recueillir des informations sur l'usage de l'évaluation quantitative des risques et des outils de gestion, et présenter les meilleures pratiques et leçons tirées de la gestion des conflits basée sur les risques ➤ Étudier comment les risques, la sécurité et la vulnérabilité peuvent être utilisés pour évaluer les principales variantes de transport et influencer le processus décisionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations sur l'utilisation de la gestion des risques dans une organisation pour guider les projets et programmes ➤ Rapport sur les pratiques existantes ➤ Modèle de structure de gestion intégrée des risques pouvant être utilisé comme guide ➤ Boîte à outils d'évaluation quantitative des risques regroupant des techniques et des méthodes applicables à la communauté du transport.
Enjeu 3.2.2 Introduire la gestion des risques dans les mégaprojets	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier l'utilisation des outils d'évaluation des risques pour les mégaprojets et évaluer leur succès 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives pour une meilleure utilisation de la gestion des risques pour les mégaprojets afin de s'assurer la confiance publique
Enjeu 3.2.3 Améliorer la sûreté intérieure	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier l'application des principes de gestion des risques à la réduction des risques en matière de sûreté intérieure 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèle d'évaluation de la vulnérabilité des infrastructures vitales de transport

CT 3.3 - Exploitation des tunnels routiers

Enjeu 3.3.1 Fournir une infrastructure de tunnel plus sûre	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier une approche intégrée de la sécurité dans les tunnels routiers ➤ Étudier l'application de l'analyse de risque ➤ Étudier l'harmonisation internationale en matière d'équipements et de signalisation de sécurité ➤ Recenser les moyens d'amélioration de la détection des incidents, de l'alerte et du guidage des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives sur les principes et l'organisation de la sécurité dans les tunnels ➤ Recommandations sur l'utilisation des analyses de risque ➤ Propositions pour des pratiques nationales harmonisées ➤ Recommandations sur des mesures et des équipements
Enjeu 3.3.2 Améliorer l'exploitation et l'entretien des tunnels	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser les systèmes de gestion des tunnels ➤ Analyser l'exploitation des tunnels urbains à fort trafic ➤ Promouvoir et tirer parti des politiques sur le transport des marchandises dangereuses dans les tunnels 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives pour aider les exploitants à mettre en œuvre un système de gestion et les outils correspondants ➤ Recommandations aux exploitants, y compris sur les travaux d'entretien et le choix des équipements ➤ Meilleure utilisation des logiciels de gestion quantitative des risques et d'aide à la décision
Enjeu 3.3.3 Ventilation et extinction des incendies	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier la pollution à l'intérieur et aux têtes des tunnels ➤ Étudier les stratégies d'exploitation pour la ventilation des tunnels ➤ Évaluer les systèmes fixes d'extinction des incendies 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives sur la gestion de la pollution dans les tunnels ➤ Recommandations sur la maîtrise de la ventilation en conditions normales et durant un incendie ➤ Recommandations
Enjeu 3.3.4 Tenir compte des facteurs humains dans la sécurité des tunnels	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux comprendre le comportement des usagers dans les tunnels ➤ Améliorer le comportement des usagers ➤ Améliorer le comportement des exploitants et des équipes de secours 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instructions pour le dimensionnement et l'exploitation des tunnels ➤ Guide de formation pour les auto-écoles ➤ Guide sur la formation des exploitants et document d'information pour les équipes d'intervention

CT 3.4 - Viabilité hivernale

Enjeu 3.4.1 Améliorer les systèmes météorologiques routiers	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer des normes relatives au choix de l'installation et au calibrage des systèmes, et des directives routières en collaboration avec la communauté météorologique ➤ Étudier les possibilités d'échange des données d'observation entre les pays et les communautés (entre autorités de transport et agences météorologiques) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations pour améliorer les informations de météorologie routière et la précision des prévisions météorologiques ➤ Recommandations

Enjeu 3.4.2 Améliorer l'organisation de l'entretien hivernal	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser l'organisation de l'entretien hivernal entre les secteurs public et privé afin de fournir à la communauté un meilleur service hivernal ➤ Produire une étude comparative des méthodes utilisées pour définir les niveaux de service et analyser leur pertinence ➤ Étudier les divers critères pour gérer la prise de décision des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations sur la répartition des tâches et des responsabilités, sur les types de marché ➤ Guide sur les niveaux de service ➤ Guide pour la prise de décision

Enjeu 3.4.3 Partage des connaissances	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer le programme technique du Congrès international de la Viabilité hivernale de l'AIPCR en 2006 à partir des thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - stratégies, niveaux de service et normes, - performance et financement, - sécurité et mobilité en hiver, aspects sociaux, - environnement, - systèmes de gestion de la viabilité hivernale, - techniques de déneigement et de lutte contre le verglas. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actes du Congrès ➤ Mise à jour du recueil de données sur la neige et la glace

4.2.4 Thème stratégique 4 : Qualité des infrastructures routières

Objectif

Améliorer la qualité des infrastructures routières par une gestion efficace du patrimoine routier en accord avec les attentes des usagers, des riverains et des impératifs des gestionnaires routiers.

Présentation d'ensemble

Assurer une gestion efficace du patrimoine routier suppose la mise en œuvre de systèmes de gestion capables d'intégrer l'ensemble des composants des infrastructures, s'appuyant sur des indicateurs reflétant les fonctionnalités et permettant la prise en compte des attentes des usagers et riverains. Le thème s'attachera à ce sujet tant sous l'angle méthodologique que sous l'angle de la description de l'état des chaussées, des ponts et des ouvrages géotechniques.

Les approches en matière de conception et de techniques de travaux permettant d'accroître la durabilité des éléments de l'infrastructure seront étudiées. L'accent sera mis par ailleurs sur l'examen des progrès réalisés en matière de techniques d'entretien permettant de minimiser la gêne à l'utilisateur et aux riverains et les impacts sur l'environnement.

Une réflexion sera engagée sur l'incidence d'une évolution des conditions climatiques.

Une étude prospective en liaison avec les constructeurs automobiles et les pneumaticiens sera menée sur les évolutions à 20 – 30 ans des véhicules et des conséquences à en tirer sur les chaussées. Une attention particulière sera portée à la réduction du bruit routier.

Les travaux sont menés **en coopération avec des institutions internationales de financement**, l'industrie automobile et différentes organisations techniques internationales traitant de la construction des infrastructures routières.

Comités techniques

- CT 4.1 Gestion du patrimoine routier
- CT 4.2 Interaction véhicules/chaussées
- CT 4.3 Chaussées routières
- CT 4.4 Ponts routiers et ouvrages associés
- CT 4.5 Terrassements, drainage et couche de forme

C.T. 4.1 - Gestion du patrimoine routier

Enjeu 4.1.1 Promouvoir les méthodologies de gestion des actifs	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier et analyser les méthodologies visant à une gestion coordonnée de l'ensemble des actifs routiers ➤ Analyser la prise en compte, dans les systèmes de gestion, de la performance de l'infrastructure en terme de fonctionnalités (service attendu vs service offert ; prise en compte des perceptions des usagers...) ➤ Étudier les différentes structures de fonctionnement des systèmes de gestion des actifs routiers et le traitement du concept de gestion par corridors routiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ État des connaissances dans le domaine de la gestion des actifs. ➤ Recommandations ➤ Description des structures et recommandations
Enjeu 4.1.2 Assurer l'intégration des indicateurs d'état de l'ensemble des parties constituant le patrimoine routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les progrès en matière d'obtention et d'élaboration d'indicateurs rendant compte de l'état et des fonctionnalités de l'infrastructure routière et intégrables dans un système de gestion global 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Répertoire de bonnes pratiques et recommandations adaptées au contexte
Enjeu 4.1.3 Prendre en considération les attentes des usagers et des riverains	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les méthodologies de gestion mettant en relation les différents niveaux d'administration routière de façon à rapprocher la prise de décision des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exemples de bonnes pratiques et recommandations

CT. 4.2 - Interaction route/véhicule

Enjeu 4.2.1 Disposer d'une vision à 20 - 30 ans de l'évolution des caractéristiques des véhicules et des chaussées routières	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les évolutions possibles des véhicules particuliers et des poids lourds et l'incidence de ces évolutions sur les caractéristiques souhaitables des chaussées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Estimation prospective des impacts de ces évolutions et recommandations sur les besoins de recherche pour assurer un progrès
Enjeu 4.2.2 Réduire le bruit routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les évolutions des véhicules, des pneumatiques, des chaussées et de leurs interactions permettant d'envisager une réduction significative du bruit routier ➤ Harmoniser les méthodes de caractérisation du bruit routier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer les gains potentiels et identifier les besoins de recherche pour y parvenir ➤ État de la situation et recommandations sur les dispositions à prendre
Enjeu 4.2.3 Améliorer la description des caractéristiques de surface des chaussées	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre les travaux portant sur la texture et l'adhérence. ➤ Poursuivre les travaux sur les équipements automatisés de relevés de la fissuration. ➤ Étudier les pratiques récentes en matière d'utilisation des mesures d'état de surface en réception de travaux routiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandation pour la caractérisation et la sélection des pneus d'essais ➤ Recommandation sur les indices ➤ État des connaissances sur les techniques de mesures d'adhérence hivernale. ➤ Protocole d'identification des dégradations de chaussées. ➤ Méthode d'évaluation de la fiabilité des équipements d'auscultation ➤ Recommandations

C.T. 4.3 - Chaussées routières

Enjeu 4.3.1	
Faire un choix adapté des chaussées et des techniques routières	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser comment concevoir des chaussées à longue durée de vie en vue de réduire les entraves à la circulation ➤ Définir l'état de la pratique en matière d'évaluation de la valeur résiduelle des chaussées ➤ Étudier comment prendre en compte les besoins propres aux réseaux locaux et à la voirie urbaine dans la conception de chaussées adaptées à ces contextes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations sur les méthodes de conception ➤ Recommandation sur la méthode d'évaluation ➤ Revue de la pratique et recommandations sur les chaussées multifonctionnelles et/ou multimodales.
Enjeu 4.3.2	
Entretenir les chaussées dans une perspective de développement durable	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les conditions concrètes ayant favorisé l'émergence et l'emploi des techniques de recyclage des matériaux de chaussée ➤ Identifier les nouvelles techniques de travaux de réhabilitation des chaussées et analyser leurs apports 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations en vue de créer et de soutenir les conditions propices à l'émergence du recyclage ➤ Guide de bonnes pratiques sur les techniques d'entretien et de réfection.
Enjeu 4.3.3	
Minimiser les impacts des chantiers routiers sur les milieux traversés	
Stratégies	Produits
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les meilleures techniques et les moyens en vue de réduire la pollution, le bruit et les gênes aux usagers et riverains tout en optimisant la sécurité et la fluidité du trafic 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan des procédés de construction et d'entretien ainsi que des techniques et produits en chaussées permettant de réduire les nuisances. ➤ Inventaire des innovations récentes

C.T. 4.4 - Ponts routiers et ouvrages associés

Enjeu 4.4.1 Accroître la durabilité et la sécurité des ouvrages	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inventorier les approches et les méthodes permettant de réduire les nuisances au moment des travaux en n'affectant pas la durabilité des structures ➤ Étudier la conception des ouvrages de façon à prolonger les délais de maintenance ultérieure ➤ Inventorier les approches et les méthodes facilitant l'ajout ultérieur de fonctionnalités ➤ Étudier les démarches pour assurer la sécurité des structures en évitant les situations à risque non prévue 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations ➤ Guide d'ouvrage visant une maintenance "zéro" ➤ Répertoire de méthodes de conception ➤ Guide
Enjeu 4.4.2 Évaluer l'état des ouvrages en liaison avec les méthodologies de gestion des actifs	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les méthodes de gestion du risque ➤ Recenser les méthodes d'auscultation non destructives pour déterminer l'état des structures ➤ Étudier les méthodes d'évaluation de la valeur patrimoniale des ponts ➤ Poursuivre les travaux sur les systèmes de gestion des structures particulièrement dans le domaine de la planification stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandations sur les méthodes, les indicateurs et l'établissement des seuils de performance ➤ Répertoire des méthodes d'auscultation non destructives ➤ Répertoire des méthodes d'évaluation ➤ Guide de planification stratégique
Enjeu 4.4.3 Prendre en compte les aspects environnementaux et culturels	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inventorier les pratiques d'entretien et de construction ayant un effet limité sur l'environnement comparativement aux pratiques traditionnelles ➤ Étudier les méthodes de gestion applicables aux ouvrages historiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide de bonnes pratiques en matière d'entretien et de réfection ➤ Recommandations

CT 4.5 - Terrassements, drainage et couche de forme

Enjeu 4.5.1 Promouvoir l'utilisation optimale de matériaux locaux	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les avancées en matière de traitement des sols et matériaux rocheux pour les applications routières ➤ Identifier les progrès réalisés dans l'emploi de matériaux locaux et de sous-produits. ➤ Étudier comment assurer une bonne intégration des infrastructures routières dans le paysage 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide des techniques d'amélioration avec une description des limites d'application de chaque technique et des difficultés d'usage ➤ Répertoire sur les matériaux et emplois ➤ Exemples de bonnes pratiques et d'erreurs à éviter
Enjeu 4.5.2 Disposer d'indicateurs représentatifs de l'état des ouvrages géotechniques pour la gestion des actifs routiers	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier les indicateurs utilisés pour décrire l'état des ouvrages géotechniques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ État de la pratique
Enjeu 4.5.3 Anticiper l'effet des changements climatiques	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les impacts des changements climatiques envisagés pour le XXI^e siècle et les conséquences qu'il faudrait en tirer en matière de conception des ouvrages géotechnique ou de leur réhabilitation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Note de réflexion et recommandations

4.2.5. Comité de la terminologie et de l'aide à la traduction

Enjeu T.1 Mettre à jour les ouvrages terminologiques de l'AIPCR	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Obtenir le soutien actif du réseau de correspondants des autres Comités techniques ➤ Réaliser et tester un logiciel de gestion d'ouvrages terminologiques multilingues sur Internet ➤ Promouvoir la constitution de glossaires spécialisés dans les publications de l'AIPCR 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enrichissement, y compris photographique, du Dictionnaire et du Lexique de l'AIPCR ➤ Mise à jour permanente sur Internet de tous les ouvrages terminologiques multilingues de l'AIPCR, avec administration décentralisée et contrôle d'accès ➤ Collection de glossaires destinés à alimenter la mise à jours des ouvrages terminologiques
Enjeu T.2 Encourager la constitution de bases de mémoire de traductions	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer de la sauvegarde électronique par (et pour) l'AIPCR de documents bilingues alignés suivant le modèle du CD-ROUTE ou tout autre dispositif d'alignement ➤ Explorer les logiciels d'alignement de textes disponibles sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Répertoire de traductions validées mis à la disposition des traducteurs et alimentation des ouvrages terminologiques ➤ Recommandations pour l'AIPCR et ses Comités nationaux en matière de constitution de bases de mémoire de traductions
Enjeu T.3 Adapter l'usage des logiciels de traduction au domaine de la route	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier l'amélioration d'un ou de plusieurs logiciels de traduction par l'intégration des ouvrages terminologiques de l'AIPCR 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide de bonne pratique d'un ou de plusieurs logiciels d'aide à la traduction

5. OBJECTIFS DE L'AIPCR EN MATIÈRE D'ORGANISATION ---

5.1 INTRODUCTION

L'AIPCR a établi un ensemble d'objectifs en matière d'organisation, qui vont l'aider à remplir sa mission. Ces objectifs ont été traduits en stratégies, qui se déclinent en résultats attendus (Cf. 5.3) pour atteindre les objectifs.

Le rôle, les responsabilités et des termes de référence ont été précisés pour chaque Commission (Cf. 5.2).

La responsabilité de chaque objectif en matière d'organisation a été attribuée à l'une des quatre Commissions de l'AIPCR, au Secrétariat général ou au Comité exécutif et au Conseil.

5.2 RÔLES, RESPONSABILITÉS ET TERMES DE RÉFÉRENCE DES COMMISSIONS

5.2.1. Commission du plan stratégique

La commission est responsable de la planification stratégique de l'AIPCR, grâce à laquelle elle veille au développement et à la mise en œuvre du programme de travail de l'AIPCR, conformément à sa vision, sa mission et ses valeurs.

Pour maintenir un déroulement efficace de la planification stratégique, la commission établit un plan d'action sur quatre ans à mettre en œuvre par le biais des thèmes stratégiques, des comités techniques, d'autres partenaires, et en particulier le Secrétariat général.

Le plan d'action comprend les aspects suivants :

- Veiller au bon déroulement de la planification stratégique, grâce notamment à la définition d'un calendrier pour le cycle de quatre ans, en s'attachant aux aspects de continuité entre les deux cycles ;
- Surveiller le déroulement du programme de travail du cycle de quatre ans à partir du plan stratégique ;
- Suivre la mise en œuvre du plan stratégique et du programme de travail de manière régulière sur les quatre années ;
- Procéder à des révisions du programme de travail pendant le cycle de quatre ans ;
- Réviser le plan stratégique pour le prochain cycle de quatre ans, conformément au calendrier et par un large processus de consultation ;
- Réviser la structure de l'AIPCR - commissions, thèmes stratégiques et comités techniques - pour réaliser le Plan stratégique ;
- Préparer et mettre au point les séances d'orientation stratégique pour le congrès mondial de la route et le congrès international de la viabilité hivernale ;
- Autres projets et tâches que le Comité exécutif attribue ponctuellement à la commission.

5.2.2. Commission des finances

Cette commission est chargée de développer et de surveiller la mise en œuvre d'une stratégie de gestion financière pour l'AIPCR. Elle est également chargée de superviser le système de comptabilité de l'Association, l'attribution de fonds pour ses diverses activités, et d'émettre des recommandations sur ces sujets.

Pour établir les documents comptables exigés, à savoir le compte de résultats, le bilan comparé, les portefeuilles et le plan de développement, les bases du plan comptable européen normalisé seront appliquées par le Secrétariat général.

Pour jouer son rôle et remplir ses responsabilités, la Commission établit un plan d'action de quatre ans à mettre en œuvre par le Secrétaire général.

Le plan d'action comportera les aspects suivants :

- Définir le coût des projets menés par l'Association aussi clairement que possible ;
- Définir une politique active de recettes et de dépenses pour répondre aux exigences opérationnelles de l'Association et pour réaliser les projets qu'elle développe, en particulier :
- Proposer, en matière de cotisations des membres, des règles concernant l'aide financière :
 - aux comités et groupes de travail,
 - pour les représentations officielles;
- Assurer une représentation géographique équilibrée de la commission des finances ;
- Faire appliquer le règlement concernant la commission des finances, en particulier le rôle des contrôleurs de gestion ;
- Gérer les fonds de l'Association avec soin ;
- Élaborer un plan multi-annuel de trésorerie, tenant compte de contributions financières éventuelles de gouvernements et autres organisations ;
- Lorsque cela est favorable financièrement, rassembler tous les fonds de l'Association au Secrétariat général à Paris, et dans le même temps, contrôler la rentabilité des avoirs de l'AIPCR dans les différents pays ;
- Recevoir de la part du comité local d'organisation les propositions de budget des congrès mondiaux de la route et des congrès internationaux de la viabilité hivernale en matière de droits d'inscription au congrès, pour examen et approbation, et recommandation au Comité exécutif avant soumission au Conseil, y compris des propositions quant à la répartition des recettes nettes du Congrès entre le comité local d'organisation et l'AIPCR ;
- Autres projets et tâches que le Comité exécutif attribue ponctuellement à la commission.

5.2.3. Commission de la communication

La Commission de la communication est responsable de l'élaboration de la politique et de la stratégie de communication de l'AIPCR conformément à sa vision, sa mission et ses valeurs, et du suivi de leur mise en œuvre. La commission est également directement responsable du comité éditorial du magazine «Routes/Roads» et du comité de la Terminologie et de l'aide à la traduction.

Pour mettre en place une stratégie de communication efficace, la commission établit un plan d'action de quatre ans à mettre en œuvre avec le concours des Premiers Délégués, des comités nationaux, des autres entités de l'Association et en particulier le Secrétariat général.

Le plan d'action doit être coordonné avec celui de la commission des Échanges technologiques et du développement et couvre la communication sous les aspects suivants :

- le rôle de l'AIPCR en tant que forum d'échange d'informations et de technologies, tout en évitant les chevauchements avec les activités spécifiques de la commission des Échanges technologiques et du développement quant au transfert de technologie vers les pays en développement et en transition,
- la mission de l'AIPCR en tant que leader dans le domaine des routes et du transport,
- les résultats des travaux des Comités techniques de l'AIPCR et autres entités compétentes,
- la mise en œuvre des décisions et résolutions prises par les organes dirigeants de l'Association,
- les documents/outils intéressant les professionnels de la communauté routière dans son ensemble,
- toute proposition ayant pour but de renforcer l'action et l'image de l'Association ou de ses partenaires,
- autres projets et tâches que le Comité exécutif attribue ponctuellement à la Commission.

La Commission suit toute action de communication entreprise par une autre entité de l'Association.

5.2.4. Commission des Échanges technologiques et du développement

La commission est responsable d'une politique et d'une stratégie de développement des échanges technologiques et du développement de l'AIPCR, conformément à sa vision, sa mission et ses valeurs. Pour mettre en place une stratégie efficace, la Commission étudie et établit un plan d'action sur quatre ans à mettre en œuvre grâce aux différents partenaires et, en particulier, le Secrétariat général.

Ce plan d'action doit être coordonné avec celui de la commission de la communication ; il couvre les échanges technologiques et les éléments de développement, en particulier le transfert de technologie vers les pays en développement et les pays en transition. **La Commission :**

- veille à la gestion des programmes de séminaires de l'AIPCR. Elle apporte des conseils sur la nature, les caractéristiques et la structure de chaque séminaire, en dresse des conclusions, y compris leur éventuelle publication par l'AIPCR ;
- élabore et gère la politique de création de centres de transfert de technologie (CTT). La commission évalue les demandes des pays admissibles pour la création d'un CTT. Elle apporte son appui aux CTT pour l'organisation de conférences annuelles et évalue tous les ans les activités des CTT ;
- formule la politique du Réseau mondial d'Échanges (RME) dans l'objectif de pérenniser le développement des projets du RME et en évalue les activités ;
- est responsable de l'utilisation du Fonds spécial de l'AIPCR par des représentants de pays en développement ;
- encourage le développement et l'utilisation de produits et d'outils de planification et de gestion des routes ;
- travaille avec tous les comités techniques pour repérer des projets de leur programme de travail qui soient pertinents pour les pays en développement et les pays en transition. La commission fournit aux comités techniques des informations concernant la préparation de documents ou de produits à l'intention des pays moins développés ;
- réfléchit à des stratégies d'évaluation de besoins non économiques et des avantages apportés par les infrastructures routières dans les pays en développement et les pays en transition, et abordera également des sujets tels que :
 - la formation,
 - le renforcement institutionnel,
 - la capacité de financement des infrastructures routières,
 - gouvernance et corruption,
 - le transport routier non motorisé ;
- recherche les bénéfices d'une collaboration avec d'autres organisations dans le domaine des échanges technologiques ;
- entreprend d'autres projets et tâches que le Comité exécutif pourrait lui attribuer ponctuellement.

La Commission nomme des personnes pour agir en tant que représentant des pays en développement membres de l'AIPCR auprès d'autres organisations travaillant dans le domaine de la diffusion des connaissances sur les transports vers les pays en développement, si la demande en est faite.

5.3 ENJEUX, STRATÉGIES ET RÉSULTATS POUR LES OBJECTIFS DE L'AIPCR EN MATIÈRE D'ORGANISATION

Objectif A : *créer et développer des réseaux et des forums internationaux pour favoriser l'échange d'informations et les meilleures pratiques au niveau mondial.*
(confié à la commission de la Communication).

Enjeu A.1	
Améliorer la diffusion de l'information à un public plus large	
Stratégies	Résultats
<p>Créer plus de Comités nationaux ou organisations correspondantes, et les renforcer</p> <p>Définir clairement les différents groupes cible de l'AIPCR</p> <p>Encourager tous les pays membres à nommer des membres aux CT</p> <p>Encourager les pays membres à nommer aussi de jeunes professionnels aux CT</p> <p>Lancer le concours de mémoires de l'AIPCR 2007, après une redéfinition éventuelle du concours</p>	<p>D'avantage de professionnels liés aux activités de l'AIPCR dans le monde</p> <p>Un public plus large pour les publications et réalisations de l'AIPCR</p> <p>Une plus large participation de représentants de pays en développement aux travaux de l'AIPCR</p> <p>Une plus large participation de jeunes professionnels aux activités de l'AIPCR</p>

Objectif B : *créer et encourager des réseaux de contacts personnels efficaces sur le plan professionnel.*
(confié au Secrétariat général)

Enjeu B.1	
Améliorer les réseaux de contacts personnels pour les directeurs des routes et autres dirigeants	
Stratégies	Résultats
<p>Maintenir des liens directs entre le Secrétariat général et les groupes régionaux tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence européenne des directeurs des routes, - Conseil ibéro-américain des Directeurs des Routes 	<p>Une meilleure coordination entre l'AIPCR et les activités se déroulant au niveau régional</p> <p>Meilleure compréhension des actions de l'AIPCR</p>

Objectif C : *mettre au point des moyens pratiques pour effectuer des transferts de technologie efficaces et productifs entre les pays*
 (Confié à la commission des Échanges technologiques et du développement)

Enjeu C.1	
Gestion du programme de séminaires de l'AIPCR	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Préparer des directives sur les caractéristiques des séminaires, les résultats attendus, la pertinence pour les pays en développement, l'aide financière apportée pour organiser les séminaires</p> <p>Préparer le programme 2004-2007 des séminaires en consultation avec les Comités techniques</p> <p>Aider les Comités techniques et les Comités nationaux et régionaux, etc., pour l'organisation des séminaires</p>	<p>Au moins deux séminaires par Comité technique dans des pays en développement et en transition durant la période 2004-2007</p> <p>Documentation appropriée pour publication et diffusion par l'AIPCR ; cette documentation constitue un apport au travail du Comité technique résultant de chaque séminaire</p>
Enjeu C.2	
Établissement de centres de transfert de technologie (CTT)	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Élaborer des politiques et termes de référence pour le choix, l'évaluation, l'approbation et l'aide à apporter aux CTT</p> <p>Organiser une conférence annuelle des CTT, en liaison avec un suivi de l'activité du Réseau mondial d'échanges</p> <p>Maintenir un soutien financier aux CTT tout en élaborant des directives pour les aider à générer leurs propres revenus</p>	<p>Dix nouveaux CTT à créer dans les pays en développement et en transition durant la période 2004-2007</p> <p>Renforcement et consolidation des activités des CTT existants</p> <p>Transfert réel des technologies routières vers les pays en développement et en transition, contribuant au renforcement de leurs compétences et à la formation dans le secteur routier</p>
Enjeu C.3	
Développement et consolidation du RMÉ en tant qu'outil d'aide aux professionnels de la route dans la recherche de solutions à leurs problèmes	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Préparer et définir des politiques pour un usage efficace et durable du RMÉ</p> <p>Promouvoir la désignation de relais du RMÉ dans les pays membres de l'AIPCR</p> <p>Suivre l'utilisation et l'importance du RMÉ</p> <p>Organiser des échanges réguliers entre relais sur l'activité du RMÉ</p>	<p>70 % des pays membres de l'AIPCR doivent avoir des relais du RMÉ d'ici 2007</p> <p>90 % des questions posées au RMÉ doivent avoir reçu une réponse satisfaisante</p> <p>Un recours accru au RMÉ par les professionnels routiers pour chercher des réponses à leurs questions</p>

Enjeu C.4	
Une utilisation responsable et efficace du Fonds spécial de l'AIPCR	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Réviser et mettre à jour les politiques et les procédures d'application pour l'usage du Fonds spécial et les diffuser aux pays éligibles</p>	<p>Une augmentation de la participation et de la présence des professionnels routiers des pays en développement aux activités de l'AIPCR</p>
Enjeu C.5	
Développement et utilisation des produits et outils pour la planification et la gestion des routes	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Contribuer à promouvoir l'utilisation de HDM-4 dans les pays en développement et en transition</p> <p>Demander aux Comités techniques d'identifier et de proposer des produits et outils d'aide à la planification et à la gestion des routes, en particulier dans les pays en développement et en transition</p> <p>Proposer aux agences d'aide au financement et multilatérales de développer des modèles, des «boîtes à outils» et des banques de données pour mettre en valeur les meilleures pratiques dans les domaines liés à la route</p>	<p>Utilisation répandue de HDM-4, en particulier dans les pays en développement et en transition</p> <p>Identification et développement réussi de produits, outils, modèles et banques de données aidant à bâtir des compétences dans le domaine de la route, en particulier dans les pays en développement et en transition</p>
Enjeu C.6	
Projets intéressants les pays en développement et en transition	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Travailler avec les Comités techniques pour identifier et définir des sujets d'intérêt pour les pays en développement et en transition, pour les inclure dans les programmes de travail des Comités techniques</p> <p>Faciliter l'implication des pays en transition et en développement dans les travaux menés sur ces sujets et la diffusion des documents, produits et technologies auprès de ces pays</p>	<p>Au moins deux sujets d'intérêt pour les pays en développement et en transition inclus dans le programme de travail 2004-2007 de chaque Comité technique</p> <p>Au moins deux produits d'utilité pour les pays en développement et en transition par Comité technique d'ici 2007</p>

Enjeu C.7 Besoins et bénéfices non économiques des infrastructures routières dans les pays en développement et en transition	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Organiser avec les comités techniques la préparation et la diffusion d'études de cas sur des sujets tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation des professionnels de la route, • le renforcement des capacités institutionnelles, • les capacités de financement d'une infrastructure routière durable, • la gouvernance et la corruption, • le transport routier non motorisé. <p>Obtenir des réactions, organiser des séminaires et activités pour approfondir les sujets en vue d'une inclusion future dans le programme de travail des Comités techniques</p>	<p>Une série de documents mettant en exergue les meilleures pratiques dans chaque domaine étudié</p> <p>Sujets non économiques, plus particulièrement ceux d'intérêt pour les pays en développement et en transition, incorporés dans les programmes de travail des futurs Comités techniques</p>
Enjeu C.8 Coopération avec les organisations internationales	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Identifier des agences et des organisations ayant des buts et des objectifs communs dans le domaine des échanges technologiques</p>	<p>Coopération avantageuse avec des agences et des organisations aux buts similaires</p>

Objectif D : *organiser des congrès qui soient des événements importants et intéressants pour les échanges d'informations entre membres de la communauté routière, et faire en sorte que les congrès soient viables du point de vue de l'AIPCR.*
(confié au Secrétariat général)

Enjeu D.1	
Amélioration de l'efficacité des Congrès en ce qui concerne les échanges d'informations	
Stratégies	Résultats
<p>Inciter à la tenue de séances faisant plus de place aux discussions</p> <p>Encourager la participation d'autres organisations internationales</p>	<p>Congrès plus efficaces et plus orientés vers les activités futures de l'AIPCR</p> <p>Augmenter le nombre de membres</p> <p>Meilleure reconnaissance mutuelle</p>
Enjeu D.2	
Amélioration de la répartition géographique des conférences	
Stratégies	Résultats
<p>Étudier les possibilités de coopérer avec d'autres organisations pour participer à des conférences régionales ou techniques</p>	<p>Plus d'interaction entre les différentes régions</p> <p>Des activités dans plus de régions</p>

Objectif E : *produire et diffuser des publications faisant autorité, impartiales et intéressantes, qui traitent de sujets routiers d'actualité.*
(Confié à la commission de la Communication)

Enjeu E.1 Améliorer la diffusion des informations provenant des Comités techniques	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Poursuivre l'amélioration du site Internet de l'AIPCR et suivre son utilisation</p> <p>Définir clairement des groupes cibles pour les différents produits et publications</p> <p>Aider les Comités techniques à inclure dans leur programme de travail des propositions pour communiquer leurs résultats</p> <p>Relancer le projet «Documentation de Référence» : un plan de marketing ciblé pour les publications de l'AIPCR</p> <p>Suivre les travaux du comité de la Terminologie et de l'aide à la traduction</p>	<p>La communauté routière du monde entier est mieux informée sur l'expérience internationale en matière de routes et de transport routier, et sur les meilleures pratiques</p> <p>Un public plus large et plus ciblé pour les publications et les produits de l'AIPCR</p>
Enjeu E.2 Améliorer la qualité des publications et des produits de l'AIPCR	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Refondre la revue "Routes/Roads" (définir les groupes cibles ; politique éditoriale ; mise en pages)</p> <p>Renouveler la mise en page des rapports de l'AIPCR</p> <p>Envisager d'insérer les publications sur Internet</p> <p>Développer de nouveaux outils de communication (par exemple : différents usages d'Internet, rapports publiés avec d'autres organisations, communiqués de presse, lettres d'information et listes d'adresses électroniques ; brochures et manuels)</p>	<p>Les publications de l'AIPCR seront appréciées et le nombre de commandes augmentera</p> <p>Lectorat plus nombreux.</p>

Objectif F : *augmenter la participation des gouvernements membres et augmenter le nombre de membres de la communauté routière qui tirent parti de l'AIPCR, que ce soit par l'intermédiaire des Comités nationaux ou par une participation directe aux Comités techniques de l'AIPCR.*
(confié au Secrétariat général)

Enjeu F.1 Augmenter la valeur de ce que fournit l'AIPCR et donc son intérêt pour les membres	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Améliorer la diffusion des informations auprès d'un nombre plus élevé de membres par le biais de l'Internet, en améliorant les publications et en renforçant le rôle des Comités nationaux</p> <p>Gérer le Concours des Prix AIPCR</p> <p>Étudier les conditions de mise en place d'un «Groupe de jeunes Professionnels»</p>	<p>Stimuler l'intérêt pour l'AIPCR et encourager les adhésions, en particulier parmi les jeunes professionnels</p>

Objectif G : *améliorer en permanence la gestion et l'exploitation de l'AIPCR, de manière à fournir aux membres des services d'un bon rapport qualité/prix (confié au Comité exécutif et au Secrétariat général)*

Enjeu G.1	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Organiser des séminaires ou des ateliers de travail à l'occasion de réunions dans des pays en développement</p> <p>Fournir au Conseil de meilleures informations pour l'aider à prendre ses décisions en matière de politique</p> <p>Tenir plus de réunions du Comité exécutif dans les pays en développement et en transition</p>	<p>Participation plus active des membres du Conseil lors des réunions</p> <p>Des décisions claires, et des réactions de gestion plus rapides</p>
Enjeu G.2 Améliorer la communication entre les comités techniques, le Comité exécutif et le Conseil	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Confier la responsabilité de liaison et d'initiatives stratégiques à des membres désignés du Comité exécutif</p> <p>Donner des orientations aux Comités techniques quant aux priorités d'études par des réunions entre les coordinateurs de thème stratégique et les présidents et secrétaires des comités techniques, et en communiquant par le biais de la télématique et de l'Internet</p>	<p>Mieux se concentrer sur des sujets présentant un intérêt pour les décideurs</p> <p>Meilleure gestion des produits des Comités techniques et information du Comité exécutif sur les avis des experts</p>
Enjeu G.3 Améliorer l'efficacité des comités techniques	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Adopter une approche orientée projet pour la définition des produits et la gestion des Comités techniques</p>	<p>Les produits répondent mieux aux besoins</p>

Objectif H : *promouvoir la coopération avec d'autres organisations internationales et régionales ayant des objectifs apparentés*
(confié au Comité exécutif et au Conseil)

Enjeu H.1 Améliorer la coopération avec des organisations internationales et régionales ayant des objectifs apparentés	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Inviter des représentants d'associations régionales et d'autres organisations professionnelles à participer au Conseil en tant qu'observateurs</p> <p>Faire participer d'autres organisations aux travaux des comités techniques</p> <p>Rechercher des collaborations dans des conférences à but spécifique – séances conjointes</p>	<p>Meilleure analyse d'enjeux communs à plusieurs professions</p> <p>Éviter la duplication d'efforts</p> <p>Améliorer la participation des associations régionales</p> <p>Améliorer les échanges d'informations</p>

Objectif I : *mettre la gestion financière transparente de l'Association au service de ses objectifs et optimiser les placements des fonds gérés par l'Association (confié à la commission des Finances)*

Enjeu I.1 Mettre la gestion financière de l'Association au service de ses objectifs	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Définir le coût des projets menés par l'Association le plus clairement possible</p> <p>Développer une politique active de recettes et de dépenses pour répondre aux besoins opérationnels de l'Association et achever les projets qu'elle développe</p>	<p>Les membres ont une meilleure idée de l'utilisation de leurs cotisations.</p> <p>Assurer une couverture complète des coûts de fonctionnement et de la promotion des projets</p>
Enjeu I.2 Assurer la transparence de la gestion financière	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Assurer une représentation géographique équilibrée au sein de la commission des finances (malgré les difficultés de déplacement)</p> <p>Être garant du règlement de la commission des finances, en particulier du rôle des contrôleurs de gestion</p>	<p>Impliquer toutes les régions du monde dans la gestion financière de l'Association</p> <p>Maintenir un suivi indépendant du Secrétariat général grâce aux contrôleurs de gestion</p>
Enjeu I.3 Optimiser les placements des fonds gérés par l'Association	
<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Gérer les fonds de l'Association avec soin (en «bon père de famille»)</p> <p>Établir un plan pluriannuel de liquidités</p> <p>Lorsque les conditions financières seront favorables, rassembler tous les fonds de l'Association au Secrétariat général</p>	<p>Éviter les moins-values boursières qui pourraient menacer les fonds de l'Association</p> <p>Maximiser la gestion des avoirs</p> <p>Avoir une idée claire et précise des fonds appartenant à l'Association et harmoniser les méthodes de gestion</p>

Objectif J : *définir, élaborer et promulguer des politiques et des pratiques qui contribuent à une gestion et une utilisation plus sûre et plus efficace des réseaux de transport routier, dans un contexte de transport durable intégré (confié à la commission du Plan stratégique)*

Enjeu Répondre aux besoins des membres en matière de nouvelles politiques et pratiques de technique routière et de transport routier, grâce à un programme de travail technique élaboré et suivi avec méthode		
	<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
J.1	Mettre en place un processus de planification stratégique formel grâce à l'établissement d'un calendrier de planification stratégique couvrant le cycle de quatre ans	Préparation du plan stratégique et du programme de travail dans les temps
J.2	Suivre le déroulement du programme de quatre ans à partir du plan stratégique	Un programme de travail bien orienté et transparent, répondant aux besoins des membres
J.3	Suivre régulièrement la mise en oeuvre du programme de travail	Un programme de travail qui ne se disperse pas et qui atteint ses buts
J.4	Suivre les révisions du programme de travail.	Un programme de travail souple qui tient compte des évolutions des besoins des membres et des sujets émergents
J.5	Réviser le plan stratégique de la prochaine période de quatre ans par un large processus de consultation	Un plan stratégique qui oriente un programme de travail à jour, pertinent et qui couvre les priorités des membres
J.6	Parallèlement à la révision quadriennale du Plan stratégique, revoir la structure de l'AIPCR (commissions, thèmes stratégiques et comités techniques)	Une structure adaptée au mieux à la réalisation efficace du programme de travail et des objectifs du Plan stratégique
J.7	Suivre la planification et l'orientation des séances d'orientation stratégique au congrès mondial de la route, et au congrès international de la viabilité hivernale	Compréhension commune des thèmes émergents, à la fois pour les administrations routières et pour la suite du programme de travail de l'AIPCR
J.8	Mener des projets spécifiques, sur demande du Comité exécutif	Résultats opportuns et utiles à partir d'enjeux spécifiques extérieurs au plan stratégique de l'AIPCR

ANNEXE

1. GOUVERNEMENTS MEMBRES : 109 EN OCTOBRE 2004

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Andorre
Arabie Saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bangladesh
Belgique
Bénin
Bhoutan
Bolivie
Brésil
Bulgarie
Burkina Faso
Cambodge
Cameroun
Canada
Canada-Québec
Cap Vert
Chili
Chine (Rép. pop.)
Colombie
Congo (Rép. dém.)
Congo (Rép.)
Corée (Rép.)
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Cuba
Danemark
Egypte
Equateur
Espagne
Estonie

Etats-Unis
Finlande
France
Gabon
Ghana
Grèce
Guatemala
Guinée
Honduras
Hongrie
Inde
Indonésie
Iran
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Kenya
Koweït
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malaisie
Mali
Maroc
Maurice
Mexique
Mongolie
Namibie
Népal
Nicaragua
Norvège
Nouvelle-Zélande
Ouganda
Ouzbékistan

Pakistan
Panama
Papouasie Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Salvador
Sénégal
Slovaque (Rép.)
Slovénie
Sri Lanka
Suède
Suisse
Swaziland
Syrie
Tanzanie
Tchad
Tchèque (Rép.)
Thaïlande
Togo
Tonga
Tunisie
Turquie
Ukraine
Uruguay
Venezuela
Vietnam
Yémen
Zimbabwe

2. COMITES NATIONAUX : 31 PAYS EN OCTOBRE 2004

A LGÉRIE
ALLEMAGNE
ARGENTINE
AUSTRALIE
AUTRICHE
B ELGIQUE
BURKINA FASO
C CANADA
CANADA-QUÉBEC
CAMEROUN
D DANEMARK
E SPAGNE
F INLANDE
FRANCE
G RÈCE
H HONGRIE
I NDE
ITALIE
J JAPON
M MADAGASCAR
MAROC
N NORVÈGE
P PAYS-BAS
PORTUGAL
R OUMANIE
ROYAUME-UNI
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
S SLOVÉNIE
SUÈDE
SUISSE